

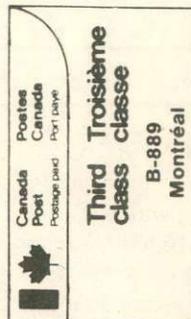
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

NUMERO 30

semaine du 25 avril au 1er mai



LA QUESTION NATIONALE : Vers une démarche autonome du mouvement syndical

“Intervenir de façon autonome sur la question nationale, cela nous incite également à préciser comment nous entendons lier la lutte contre les effets de cette oppression au combat plus global pour l'avènement d'une société nouvelle, bâtie par la très grande majorité du peuple, en fonction des besoins et aspirations des travailleurs, des travailleuses et des couches populaires, ce que nous appelons une société socialiste et démocratique.

“Le socialisme démocratique est, à la CSN, l'expression d'une recherche collective de ce que pourrait être une vie nouvelle. Cela n'a rien à voir avec la proclamation d'un dogme, d'une certitude, ou l'importation de modèles étrangers. Il ne s'agit donc pas d'une formule achevée ou figée, mais d'un processus créateur auquel le plus grand nombre de travailleurs doivent apporter leur contribution.

“Notre conception du socialisme démocratique est aussi tout le contraire de l'oppression et de la négation des droits de la personne. Ce que nous voulons, c'est l'élargissement du champ de la liberté, c'est la liberté pour les travailleurs de diriger les politiques de leur quartier, de leur ville, de leur pays; la liberté de gérer leurs usines, leurs écoles, leurs hôpitaux; la liberté de créer et d'assumer leur propre culture.”

Extrait d'un article paru dans le supplément du 1er mai du quotidien *Le Devoir* et écrit par Marc Lesage, conseiller syndical à l'Action politique et personne-ressource du Comité d'orientation de la CSN.

LE PREMIER MAI FETE DANS UNE TRENTAINE DE VILLES... DEBRAYAGE DE 9 000 PROFESSEURS... PAS DE POLICE DANS LES SYNDICATS...

Québec, le 29 avril 1979 – **ASSEMBLEE D'ETUDE DANS LE SECTEUR PUBLIC** – Environ 1 000 délégués, représentants les quelque 85 000 travailleurs du secteur public CSN ont étudié les offres faites aux différentes tables de négociation sur des questions prioritaires comme la tâche, la mobilité et la sécurité d'emploi. Cette réunion aura permis aux représentants des syndicats locaux de mieux se préparer aux assemblées d'information et d'étude sur les heures et lieux de travail qui doivent se tenir dans les prochaines semaines. Les offres sur le normatif permettraient aux administrations de rendre réalisables les coupures financières qui ont été décidées.

Montréal, le 26 avril 1979 – **DEMI-JOURNEE D'ETUDE POUR 9 000 PROFS** – Les 40 syndicats de la FNEQ regroupant près de 9 000 professeurs ont décidé de tenir une demi-journée d'étude demain pour dénoncer les offres patronales et appuyer leurs revendications : resserrement du mécanisme de sécurité d'emploi, intégration de l'éducation permanente, partage des ressources humaines à partir des besoins, etc. Rappelons que par ses offres, la partie patronale procède à un durcissement des mesures disciplinaires allant plus loin que le décret de 1972!

Montréal, le 26 avril 1979 – **PRES DE 300 POSTES COUPES A NOTRE-DAME** – Le syndicat de l'hôpital Notre-Dame a dénoncé aujourd'hui les 293 coupures de postes qu'entend effectuer l'administration. Or, si le nombre d'heures rémunérées a augmenté de 1% entre 76 et 78, le nombre de patients a augmenté de 18%, le nombre de jours d'hospitalisation de 23% alors que les patients perdaient en moyenne, sur deux ans, une heure de soins. Par secteur d'activité, on arrive à des taux de performance de 233% dans le secteur des cliniques, à 117% à l'urgence, de 178% en radiologie. Qui dit mieux?

L'AGENDA DU MOUVEMENT

CONSEIL CONFEDERAL les 3, 4 et 5 mai prochain au centre municipal des congrès à Québec. La réunion débutera à 10 h 00 le 3.

ordre du jour :

- CMT-CLAT
- manifeste des femmes travailleuses
- bilan du sommet économique II
- question nationale
- élection de membres du comité d'orientation
- élections fédérales
- négociation au secteur public.

CONSEIL CENTRAL DE THETFORD : congrès régional du 2 au 4 mai.

METALLURGIE : congrès les 28 et 29 mai à St-Pierre Apôtre à Montréal.

SAGUENAY-LAC St-JEAN : le congrès se continue le samedi 19 mai.

Nouvel exécutif au Saguenay-Lac St-Jean : Jean-Claude Martel, prés.; Godefroy Mathieu, secr.; Michel Simard, trés.; Gaston Simard, Mario Tremblay, Richard Bédard, César Laberge, Gyslain Turcotte à la vice-présidence.

SESSION D'INFORMATION — Une session de formation sur l'information syndicale aura lieu les 7 et 8 mai prochain au manoir des Laurentides à Saint-Donat. Cette réunion a pour but de bien faire saisir les mécanismes vicieux de l'information et l'importance pour les militants syndicaux de s'organiser à ce sujet. Pour plus d'informations, adressez-vous à Marcel Rivest du conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière au 759-0762.

Les 28 employés du Syndicat de la Caisse d'établissement du Saguenay-Lac St-Jean (CSN) acceptaient dernièrement à 86% une première convention collective. Après trois séances de conciliation, ces travailleurs ont obtenu des augmentations de salaires de l'ordre de 40% pour une période de deux ans. Du côté des clauses normatives, ils ont obtenu des conditions de travail supérieures à ce qui existe présentement dans le secteur financier.

Montréal, le 30 avril 1979 — TENTATIVE DE SYNDICALISATION A RADIO-CANADA — Pour la troisième fois depuis 1973, plus d'une centaine de journalistes contractuels du réseau français de Radio-Canada ont adressé au Conseil canadien des relations de travail une requête en accréditation syndicale. Ces journalistes, qui veulent un syndicat affilié à la CSN, tombent présentement sous la juridiction de l'Union des artistes et ne bénéficient d'aucune clause professionnelle ni d'aucune sécurité d'emploi. Ces journalistes travaillent aux émissions d'affaires publiques et aux informations générales à Radio-Canada.

Saguenay-Lac St-Jean, le 25 avril 1979 — LE CONGRES CONTRE LES INJONCTIONS — Le 21^e congrès du Conseil central du Saguenay-Lac St-Jean a adopté une série de recommandations dans le but d'améliorer la situation actuelle face aux injonctions : les illégalités alléguées par les patrons devraient être prouvées; la requête préalable du tribunal qui aurait son propre personnel enquêteur; aucune décision sans la présence des parties; limitation des possibilités d'appel; aucune poursuite sur des matières relevant du Code du travail, etc. On a aussi exigé une enquête publique sur les activités policières de renseignements et ceci... en plein pays du ministre Bédard !

Ottawa, le 25 avril 1979 — EN PLUS DU GRIEF : PLAINTE EN VERTU DE LA CHARTE DES DROITS — *La Cour suprême du Canada vient de reconnaître qu'un travailleur peut utiliser, en plus de son droit de grief, la Commission des droits de la personne pour protester et obtenir justice quand l'un des droits reconnus en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne a été violée. Un syndiqué de Québec-Poultry, qui n'avait pas utilisé le droit de grief lors de son congédiement en raison de ses convictions politiques, a ainsi gagné sa cause et verra la Commission faire enquête.*

Guatemala, le 25 avril 1979 — **TROIS ARRESTATIONS** — La CSN et plusieurs organismes affiliés (dont les Conseils centraux de Montréal, Québec) ont protesté auprès du gouvernement du Guatemala contre l'arrestation arbitraire de trois militants des syndicats et des milieux populaires exprimant leur opposition à la non intervention du gouvernement face aux groupes clandestins terroristes de droite qui assassinent systématiquement les leaders syndicaux et populaires ou forcent ces derniers à s'exiler pour ne pas être liquidés. Les trois militantes ont été relâchées après quatre (4) jours de détention.

Brésil, 28 avril 1979 — 200 000 GREVISTES APPUYES PAR LA CSN — Le Conseil fédéral de la FMMPC a envoyé un télégramme de solidarité aux Syndicats de la métallurgie de Sao Paolo aux prises avec le plus important conflit des quinze dernières années d'histoire syndicale au Brésil. Déclenché le 9 mars dernier par une grève de plus de 200 000 métallurgistes de la ceinture industrielle de Sao Paolo où sont localisées plusieurs grandes multinationales, le conflit dure encore même si les travailleurs sont retournés au travail après trois semaines de grève avec la promesse du gouvernement de donner suite à leurs revendications : augmentation de salaire de 12%, reconnaissance des délégués syndicaux dans les entreprises, réinstallations de leurs dirigeants destitués par le gouvernement suite à une intervention armée dans les syndicats et le réengagement des 450 ouvriers congédiés des entreprises pour activités syndicales. Jusqu'à maintenant, la seule réponse du gouvernement et des patrons a été le congédiement de 300 nouveaux travailleurs.

La CSN, participant en cela à une action de la CMT (Confédération mondiale du travail) avait dès le début d'avril déjà manifesté son appui aux métallurgistes brésiliens.

Montréal, le 26 avril 1979 — **LE PAVILLON CHARLEROI-BOYER : COUPABLE** — Le Pavillon Charleroi-Boyer a été trouvé coupable de trois chefs d'accusation : en vertu de l'article 38 du Code du travail. L'employeur payait \$ 1.00 de salaire par semaine aux scabs pour ainsi ne donner au syndicat CSN que le pourcentage sur \$ 1.00 plutôt que sur les salaires réels ! Rappelons que le SEHM qui a maraudé le syndicat en faisant signer des cartes de membres SEHM aux scabs défendra sa position devant le commissaire-enquêteur dès les débuts mai.

REGLEMENT A CONSOLIDATED — Les dernières offres de la compagnie Consol. faites au Syndicat des travailleurs manuels de St-Michel-des-Saints ont été acceptées à 71%. Ces offres comprennent des augmentations de salaire de 1.25 l'heure réparties sur 2 ans et 14% réparties sur 2 ans pour les employés à forfait. D'autres modifications ont été aussi apportées sur les régimes de vacances.

DIRECT FILM : ADHESION A LA CSN — *Trois jours après les 200 employés des 88 magasins Direct Film sur le territoire du Montréal-Métropolitain, ce sont maintenant ceux des laboratoires de cette compagnie, au nombre d'environ 200 également, qui ont déposé hier une requête en accréditation pour un syndicat affilié à la CSN.*

COOPERANTS : PAS TRES COOPERATIF — Avec l'appui de plusieurs syndiqué(e)s de la région de Montréal, les travailleurs(euses) du Syndicat des coopérants (Compagnie mutuelle d'assurance-vie et d'assurance générale) ont manifesté le 30 avril devant leur lieu de travail afin de protester contre les mesures de répression utilisées par l'employeur. Cette "coopérative" a fait de nombreuses suspensions (soit l'ensemble du syndicat vendredi dernier, et l'exécutif vendredi et aujourd'hui) pour essayer de casser la mobilisation des syndiqué(e)s qui luttent pour une convention collective satisfaisante.

FRANCE-FILM SE SYNDIQUE — Le Syndicat des travailleurs des Cinémas du Complexe Desjardins (CSN), regroupant les onze employés des quatre cinémas France-Film de cet endroit, a été officiellement accrédité hier par l'agent d'accréditation du ministère du Travail, M. Raoul Joseph.

Le Collège Dawson de Montréal a retiré le 1er mai les \$ 25 millions déposés à son compte à la Banque de Montréal. Ce geste important a été posé pour protester contre les prêts de la B. de M. à l'Afrique du Sud, pays qui prône l'apartheid.

LE 1^{er} MAI DANS UNE TRENTAINE DE VILLES —

C'est sous le thème de la défense de l'emploi et des libertés que s'est déroulée cette fête organisée par la CSN conjointement avec la CEQ dans la plupart des régions, de même qu'avec des syndicats de la FTQ ainsi qu'à plusieurs endroits avec des associations étudiantes, des organisations populaires et même quelques syndicats indépendants.

Le thème de la défense des libertés est illustré par la publication d'un dossier sur l'espionnage de la police dans les syndicats. Une brochure tirée à 35 000 exemplaires a été distribuée aujourd'hui et ces prochains jours dans les ralliements syndicaux.

La célébration a été marquée par une vingtaine de manifestations ainsi que par divers ralliements populaires (soupers et soirées de solidarité, colloques, etc.).

Les villes où on a célébré le 1^{er} mai au Québec sont : Montréal, Québec, Romouski, Trois-Rivières, Sherbrooke, Alma, Hull, St-Hyacinthe, Joliette, St-Jérôme, Gaspé, Château-guay-Beauharnois, Sorel, Sept-Iles, Shawinigan, Iles-de-la-Madeleine, Baie-Comeau-Hauterive, Amqui, Rouyn, Thetford, Rivière-du-Loup, Ville-Marie, Victoriaville, Drummondville, Granby, La Tuque, Mont-Laurier, St-Jean.

POUR L'EMPLOI, POUR LES LIBERTES — C'est le thème proposé par la CSN pour la célébration de la fête internationale des travailleurs.

Dans son message, Norbert Rodrigue disait du Premier mai que ce devait être une "journée de solidarité mais, tout autant, une journée de réflexion, à la manière de cette minute de silence observée à l'ouverture de nos assemblées, cet instant où déroulent devant nos yeux, comme sur un écran, les luttes syndicales et leurs difficultés, les injustices qu'il faut redresser, les leçons qu'il faut tirer des échecs subis, le courage nécessaire à la poursuite de cette quête millénaire de l'homme pour sa dignité. Ce doit être aussi, poursuivait-il, l'occasion pour les militants de s'élever au-dessus de ce terrible quotidien, à ce point accaparant qu'il risque de masquer la généreuse perspective dans laquelle doivent s'inscrire les luttes syndicales, celles des changements sociaux, des transformations radicales et profondes des conditions de vie et de travail qui sont faites à une majorité dépossédée de la prise sur son propre réel."

A l'occasion du Premier mai, la Ligue des droits et libertés a tenu à souligner que cette fête arrive dans un contexte social et économique difficile pour les travailleurs québécois, particulièrement pour les travailleurs non-syndiqués.

DEVANT LA REYNOLDS — C'est à Baie-Comeau, ville où est située l'usine de la compagnie Reynolds Aluminium, que le président de la CSN a participé aux activités du Premier mai.

C'est pour marquer l'importance attachée par le mouvement syndical au jugement condamnant la CSN à des amendes et des frais totalisant près de \$ 10 millions que Norbert Rodrigue a choisi d'être à Baie-Comeau cette année.

Ce dernier a réitéré la solidarité de la centrale à l'endroit des quelque 1 000 travailleurs de la Reynolds au moment où les négociations pour le renouvellement de leur convention collective sont à la veille de s'entreprendre.

L'UNION DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS DU QUEBEC a tenu à se solidariser avec le mouvement syndical organisé lors des manifestations du 1^{er} mai. L'union organise de plus, pour le 6 mai, une fête qui aura lieu à l'école Emile Nelligan, à Montréal, et à laquelle sont conviés tous les travailleurs. Souper communautaire, danse et spectacles de folklore de divers pays.

Les trois présidents des trois organismes syndicaux régionaux de la région de Montréal ont fait remarquer, en conférence de presse, que les travailleurs québécois ne peuvent pas encore exercer librement leurs droits fondamentaux : droit au travail, droit de s'organiser, droit de négocier, droit de faire la grève, libertés individuelles et collectives.

Montréal, le 27 avril 1979 — **Défendons nos libertés : PAS DE POLICE DANS LES SYNDICATS** — La Ligue des droits et libertés, la CSN, la CEQ et la faculté d'Éducation permanente de l'université de Montréal ont lancé aujourd'hui une brochure de 24 pages qui, par les faits dévoilés, contredit les déclarations rassurantes du ministre de la Justice, Marc-André Bédard. Cette brochure révèle des tentatives d'infiltration et la constitution d'un réseau d'informateurs payés dans les syndicats, contrairement à ce qu'avait affirmé le ministre. La brochure, qui rappelle les tentatives passées de divers corps policiers pour "espionner" les syndicats, tire deux conclusions : ou le ministre ne contrôle pas sa police et alors nous sommes en présence d'un Etat dans l'Etat, ou le système de contrôle ministériel fonctionne comme prévu et nous sommes alors en face d'une opération de camouflage comme cela s'est produit lors des premières déclarations d'Ottawa relativement aux agissements de la GRC. Documents disponibles dans votre conseil central.

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier ; Composition : Composition solidaire ; Impression : les Ateliers de la CSN.